

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

Siège social : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

La société Assurances Maghrebias a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 18 Avril 2023 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2022 à 2,340 dinars par action, soit un montant global de 10 530 000 DT. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 01^{er} Juin 2023.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.